

Légitimité et efficacité



Géraud Spire, président
de la CCI des Ardennes

Cahutées, remises en cause, plagiées et concurrencées jusque dans leur cœur de métier, les CCI se trouvent en permanence en situation de devoir démontrer leur légitimité.

C'est un paradoxe car le bien-fondé de leurs activités a toujours eu un support légal incontestable ; d'abord la Loi du 9 avril 1898 et, en dernier lieu, la Loi du 2 août 2005 en faveur des PME. Mais aujourd'hui, les CCI et la CCI des Ardennes tout particulièrement, tiennent à asseoir leur légitimité sur leur efficacité.

Au croisement de la connaissance macro-économique du territoire et des besoins individuels des entreprises, la CCI des Ardennes fonde sa légitimité sur sa capacité à proposer une vision du développement et à définir une stratégie qui découle directement de sa relation unique avec l'entreprise.

Par son rapport d'activité annuel, la CCI des Ardennes affiche à la fois son savoir-faire et sa contribution réelle à l'économie locale, seules preuves de sa légitimité et de son efficacité.

Par ses actions, la CCI des Ardennes :

propose une vision pour le développement de l'économie locale : plan Ardennes 2015,
procède à des choix dans ses domaines d'intervention et dans ses projets :

- développement des territoires en partenariat avec toutes les collectivités qui acceptent de s'engager avec la CCI dans un véritable partenariat,
- soutien au commerce de proximité,
- conseil industriel et veille technologique,
- accueil et accompagnement des créateurs,
- soutien aux activités de services,
- actions partenariales avec les provinces belges du Hainaut, de Namur et du Luxembourg,
- prospection et développement des marchés à l'exportation,
- formations ciblées de bac+2 à bac+5 et formations continues qualifiantes,
- études et informations économiques,
- équipements structurants : parc central à Charleville-Mézières, port de Givet, ZI de Donchery et de Tournes, aéroport des Ardennes,

définit une stratégie et un plan d'actions : plan stratégique de développement économique des Ardennes,

contrôle par le biais des élus l'efficacité des actions et démontre l'effet de levier sur le développement économique territorial.

30 membres élus, 15 membres associés, 39 conseillers et conseillers techniques et 68 collaborateurs au service des 6.826 entreprises ardennaises, industrielles, de commerce et de services font évoluer la nature des services rendus aux entreprises pour mieux répondre aux enjeux de la mondialisation des échanges et à l'explosion des nouvelles technologies.

A l'époque de la mondialisation et des réseaux, la gestion de l'information est devenue un atout concurrentiel vital pour les entreprises.

Le temps où détenir l'information constituait la référence de compétence exclusive est dépassé.

Aujourd'hui, l'information se partage et le pouvoir n'appartient plus à ceux qui la retiennent. Il est dans les mains de ceux qui savent la traiter et la diffuser.

C'est pour répondre à ces nouveaux impératifs que les savoir-faire de la CCI évoluent.

Par ses partenariats loyaux et confiants, la CCI des Ardennes structure et développe aujourd'hui ses actions dans le cadre du réseau consulaire de Champagne-Ardenne, fort de 5 CCI et d'1 CRCI, s'appuie sur des technologies nouvelles d'animation économique collaborative, fédère les compétences par la création de systèmes productifs locaux et met en place un dispositif d'intelligence territoriale.

Par son efficacité, la CCI des Ardennes démontre au quotidien sa légitimité.

Géraud Spire
Président de la CCI des Ardennes

Ujef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes,
18 A, avenue Georges Corneau 08000 Charleville-Mézières.
Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneconomique@ardennes.cci.fr
Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.
Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS
Jean-Claude SAVOY - Stella DMYTRYK.
Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07.
Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie Lucot.
Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.
Impression : GIC
Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.
Dépôt légal : Octobre 2006 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.
Reproduction interdite sauf accord préalable.